

Vœu déposé par le groupe Front de Gauche  
Assemblée plénière lundi 28 juin 2010

### **Pour la régularisation des lycéens sans-papiers**

Il y a quelques jours, la solidarité des jeunes grassois a permis de repousser l'expulsion d'un jeune arménien, par ailleurs, champion de France de lutte.

Cet exemple n'est malheureusement pas unique et régulièrement enseignants et scolaires expriment leurs solidarités envers leurs camarades, poursuivis, arrêtés, menacés d'expulsion.

Considérant ces expulsions contraires aux droits élémentaires de ces jeunes à séjourner dans le pays où ils étudient,

Considérant que la scolarité de ces jeunes dont certains sont nés ici, témoigne de leur volonté d'insertion dans la vie active,

Dans le cadre de nos compétences vis-à-vis des lycéens, nous saisissons le gouvernement afin qu'il garantisse aux lycéens et aux étudiants inscrits dans un établissement du territoire français, la possibilité d'aller au terme de leurs études et qu'en conséquence il ordonne à chacun des préfets de la Région Provence Alpes Côte d'Azur de libérer les jeunes scolarisés placés en centre de rétention, de refuser la rétention de ceux actuellement sous le coup de décisions transitoires et d'accélérer le retour immédiat de ceux qui ont été expulsés.

Nous soumettrons au vote, dans les Conseils d'administration des lycées, un vœu proposant aux établissements de prendre sous leur protection leurs élèves sans papiers et de demander leur régularisation.

Nous soutenons la proposition des réseaux RESF, RUSF d'attribuer une carte de séjour à toute personne titulaire d'une carte d'étudiant.